



ASSOCIATION SYNDICALE CONSTITUEE D'OFFICE
DU CANAL DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN DU PERUSIER
84 300 TAILLADES

RAPPORT D'ACTIVITE 2020

SOMMAIRE

I. BILAN FINANCIER

- 1) *Rappel des tarifs*
- 2) *Synthèse du Compte Administratif*
 - 2.a. Section de Fonctionnement
 - 2.b. Section d'Investissement
- 3) *Situation des impayés*

II. ENTRETIEN DES RESEAUX ET DES OUVRAGES

III. SECURITE DES OUVRAGES

IV. PRELEVEMENT POUR L'IRRIGATION DU PERIMETRE

V. TRAVAUX HORS CONTRAT DE CANAL

- 1) *Travaux réalisés sur les réseaux sous pression et stations de pompage*
- 2) *Travaux réalisés sur le réseau gravitaire*

VI. TRAVAUX DU CONTRAT DE CANAL

VII. SERVICE ADMINISTRATIF

VIII. DIVERS

I.BILAN FINANCIER :

1) Rappel des tarifs

Pour l'année 2020, les tarifs votés par le Comité Syndical à la majorité des syndics présents ou représentés, en date du 19 décembre 2019, sur l'ensemble des communes desservies par l'association, sont les suivants :

	REDEVANCE DE PERIMETRE EN € HT	REDEVANCE D'ARROSAGE GRAVITAIRE EN € HT	REDEVANCE PRESSION EN € HT
SURFACE EN M2	TVA 20%	TVA 5,5%	TVA 5,5%
REDEVANCE MINIMUM	9.2	47.5	52.5
DE 0 A 1 000 M2	0,022	0,114	0,126
DE 1 001 A 2 000 M2	0,005	0,026	0,028
DE 2 001 A 7 060 M2	0,002	0,010	0,011
AU DELA DE 7060 M2 TARIF A L'HECTARE	52	272	301

Redevance Agence de l'Eau : 16.75 €/hectare ou minimum 1,84 € HT à 5.5%

Au 31 décembre 2020, l'association compte 1 320 membres et irrigue environ 913 ha.

2) Synthèse du Compte Administratif

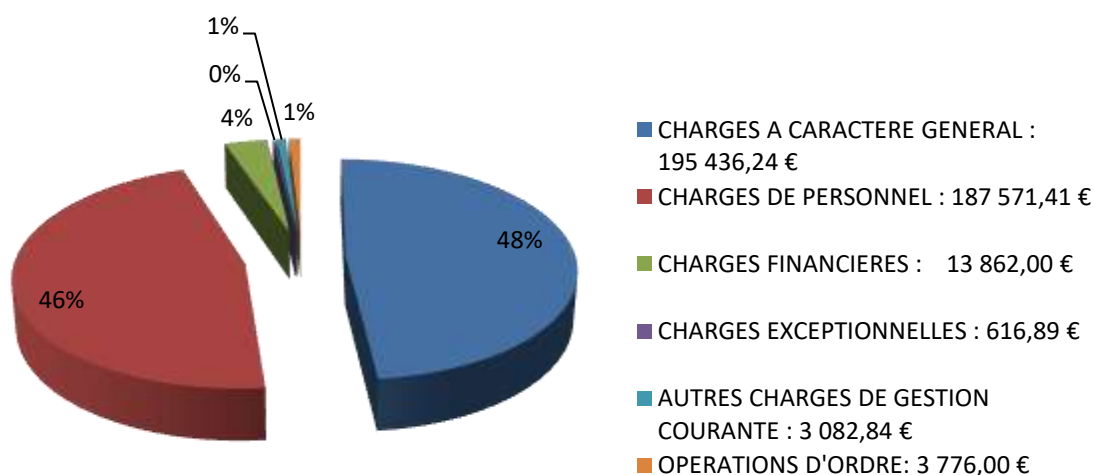
2.a. Section de Fonctionnement

Pour 2020, les résultats globaux de la section de fonctionnement sont les suivants :

	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
REALISATION DE L'ANNEE	404 345.38	478 956.28
REPORT 2019		170 898.66
RESULTATS CUMULES	404 345.38	649 854.94

Les dépenses sont détaillées ci-après :

	MONTANT EN €
CHARGES A CARACTERE GENERAL	195 436.24
CHARGES DE PERSONNEL	187 571.41
CHARGES FINANCIERES	13 862.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	616.89
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 082.84
OPERATIONS D'ORDRE	3 776.00
TOTAL	404 345.38



L'essentiel des dépenses est concentré en deux postes : **les charges à caractère général** et **les charges de personnel**. Ces deux postes se décomposent de la manière suivante :

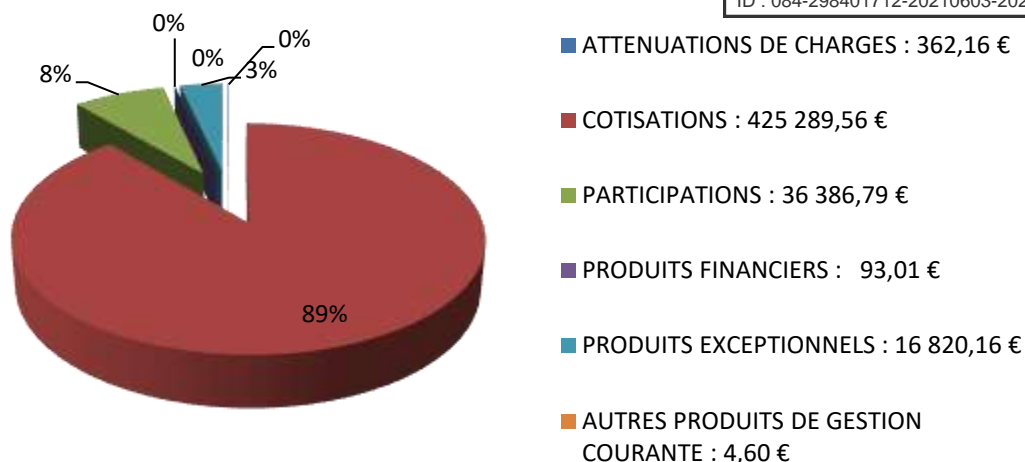
- **Les charges à caractère général** comprennent trois grands comptes :
 - les dépenses énergétiques à hauteur de 34 301.38 € liées aux trois stations de pompage.
 - l'entretien et la réparation des réseaux (curage et faucardage des canaux gravitaires) à hauteur de 41 657.19 €.
 - les redevances (participation à l'Union LSV, redevance Agence de l'Eau RM et C) à hauteur de 39 324.34 €
- **les charges de personnel** comprennent les salaires de l'ensemble du personnel de l'association et les charges sociales (charges patronales, cotisations aux caisses de retraite...)

Les autres charges sont :

- **les charges financières** : elles correspondent au remboursement des intérêts des emprunts contractés
- **les charges exceptionnelles** : ce sont les annulations des titres sur les années antérieures
- **les autres charges de gestion courante** : ce sont les créances admises en non-valeur et l'indemnité du Président

Les recettes sont détaillées ci-après :

	MONTANT EN €
ATTENUATIONS DE CHARGES	362.16
COTISATIONS	425 289.56
PARTICIPATIONS	36 386.79
PRODUITS FINANCIERS	93.01
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4.60
PRODUITS EXCEPTIONNELS	16 820.16
TOTAL	478 956.28



L'essentiel des recettes (89%) est constitué par les cotisations payées par les membres de l'association.

Le montant de la recette intitulée « PARTICIPATIONS » (soit 36 386.79 €) correspond au montant versé par EDF, dans le cadre d'une convention d'économies d'eau. Ce montant, proportionnel au volume d'eau économisé annuellement par l'association, est calculé par rapport à un volume de référence défini par une convention liant EDF et l'ensemble des canaux d'irrigation alimentés par l'Union du canal Luberon Sorgue Ventoux.

Les autres recettes sont :

- **Les atténuations de charges** : c'est le remboursement fait par la MSA pour le maintien des salaires pendant les arrêts maladies.
- **Les produits financiers** : c'est le montant des parts sociales versées par le Crédit Agricole
- **Les produits exceptionnels** : c'est le montant des remboursements effectués par divers organismes.

2.b : Section d'Investissement

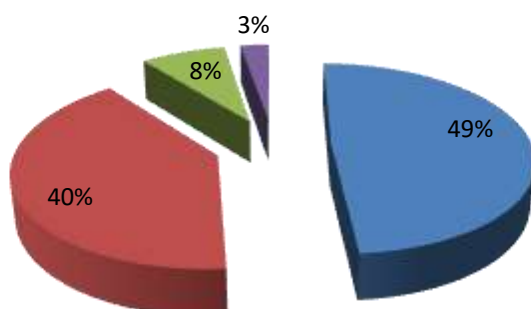
Pour 2020, les résultats globaux de la section d'investissement sont les suivants :

	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
REALISATION DE L'ANNEE	636 938.34	460 714.60
REPORT 2019		548 963.63
RESULTATS CUMULES	636 938.34	1 009 678.23

Le montant des dépenses est le suivant :

	MONTANT EN €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	51 196.97
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 165.00
IMMOBILISATIONS EN COURS	310 666.51
EMPRUNTS ET DETTES	257 909.86
TOTAL	636 938.34

- IMMOBILISATIONS EN COURS : 310 666,51 €
- EMPRUNTS ET DETTES : 257 909,86€
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES : 51 196,97 €
- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES: 17 165,00 €



La dépense notée « immobilisation en cours » correspond aux travaux de Modernisation des irrigations, filioles de Cheval Blanc, tranche 2.

La dépense notée « immobilisation corporelles » correspond :

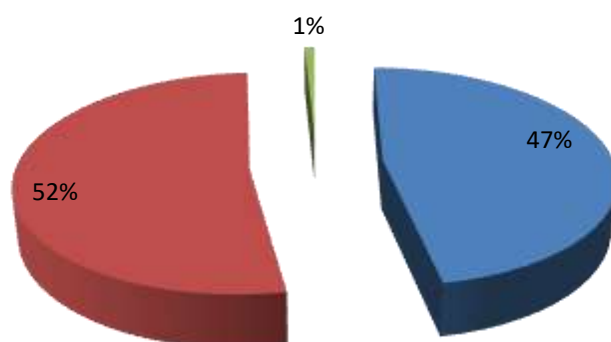
- aux travaux réalisés sur les réseaux gravitaires et sous pression et les stations de pompes, hors marchés publics et contrat canal.
- à l'acquisition de regards pour les travaux de Modernisation des irrigations, filioles de Cheval Blanc, tranche 2.

La ligne « emprunts et dettes » correspond au remboursement du capital des emprunts contractés y compris le prêt relais.

Les recettes d'investissement sont donc les suivantes :

	MONTANT EN €
SUBVENTIONS	216 938.60
EMPRUNTS ET DETTES	240 000.00
OPERATION D'ORDRE	3 776.00
TOTAL	460 714.60

■ SUBVENTIONS : 216 938,60 € ■ EMPRUNTS : 240 000,00 €
■ OPERATION D'ORDRE : 3 776,00 €



On peut remarquer que les investissements réalisés par l'ASCO restent possibles grâce aux aides financières accordées par l'Agence de l'Eau, le Conseil Régional SUD PACA, le FEADER et le Conseil Départemental de Vaucluse.

La grande majorité des investissements réalisés sont issus du Contrat de Canal, prévu pour 6 ans (2012/2017) mais en raison de délais importants de traitement des demandes de subvention, certains projets sont réalisés après le terme du contrat.

Afin de réaliser les travaux de Sécurisation de la filiole de Ceinture – chemin de la Croix des Banquets – commune de Cavaillon, l'ASCO a contracté deux emprunts auprès de la Caisse d'Épargne :

- Un prêt relais de 120 000 € correspondant aux subventions prévues
- Un prêt long terme de 120 000 € pour la part d'auto financement

3) Situation des impayés

Envoyé en préfecture le 16/07/2021

Reçu en préfecture le 19/07/2021

Affiché le

ID : 084-298401712-20210603-2021_019-DE

Même si l'association connaît des recettes impayées régulières, elles n'augmentent pas grâce au travail réalisé par le Trésor Public de Cavaillon.

Le montant des impayés cumulés reste tout de même élevé pour atteindre 28 972.20 €, fin 2020. Ce montant représente un manque de trésorerie important pour l'association.

On peut noter qu'il est inférieur à celui de 2019, qui s'élevait à 48 175.05 €. Cette baisse est due au travail de relance réalisé par le trésor public de Cavaillon pour le paiement des cotisations antérieures à 2020.

CONCLUSION :

L'analyse du compte administratif 2020 montre la bonne santé financière de l'ASCO, qui assume ses charges d'exploitation mais qui reste dépendante d'aides financières extérieures pour la réalisation de ses travaux d'investissements, nécessaires à l'amélioration du service rendu aux membres de l'association.

On note un montant des travaux d'investissement quasiment équivalent à 2019, en raison de la réalisation des travaux de la tranche 2 de modernisation des irrigations de Cheval Blanc, prévus au contrat de canal.

II.ENTRETIEN DES RESEAUX ET DES OUVRAGES

L'entretien s'est fait selon différentes catégories :

- **Entretien annuel des canaux gravitaires** : il correspond au curage et au faucardage des fossés gravitaires. Cette prestation est désormais effectuée par un prestataire extérieur en hiver et en été, via un marché public (marché à bon de commande renouvelable). Le linéaire entretenu est d'environ 12 km. Pour cette année, le faucardage d'hiver et le curage mécanique ont été réalisés par l'entreprise SERPE. Le faucardage estival a été réalisé par la société RIEU, en raison du non renouvellement du marché. Ce faucardage des canaux nécessite une coupure ponctuelle des filioles. Ces coupures sont gérées par les agents de l'ASCO, en fonction de l'avancement du prestataire.
- **Entretien et la réparation des réseaux sous pression** : cela correspond aux réparations des fuites sur le réseau et au remplacement des éléments constitutifs des réseaux (vannes, bornes...)
- **Entretien des stations de pompage** : cela correspond à l'entretien, préventif et curatif, des pompes et des armoires électriques. Par ailleurs, l'ensemble des pompes est vérifié préventivement par analyse vibratoire.

Le détail des montants est le suivant :

OUVRAGES	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
FILIOLES SYNDICALES	TOUT LE PERIMETRE	FAUCARDAGE	SERPE	26 510.69
		FAUCARDAGE ET CURAGE	RIEU	8 908.00

III.SECURITE DES OUVRAGES

La sécurité des ouvrages (et des agents) passe par les contrôles réglementaires des installations électriques et des appareils de levage. Ces contrôles sont réalisés annuellement par des organismes agréés.

L'association a réalisé son Document Unique, afin de lister tous les risques professionnels liés à son activité et un plan de prévention (PDP) est désormais demandé à chaque intervenant extérieur.

LIEU	COMMUNE	NATURE DE LA PRESTATION	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
STATION DE VALLONCOURT ET DE LOGIS NEUF	CHEVAL BLANC	VERIFICATION PERIODIQUE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES	SOCOTEC EQUIPEMENT	446.08
DEBITMETRE LA ROQUETTE				
BUREAU	TAILLADES			
STATION VIDALE				
STATION DE LOGIS NEUF	CHEVAL BLANC	VERIFICATION DES APPAREILS DE LEVAGE	APAVE	258.10

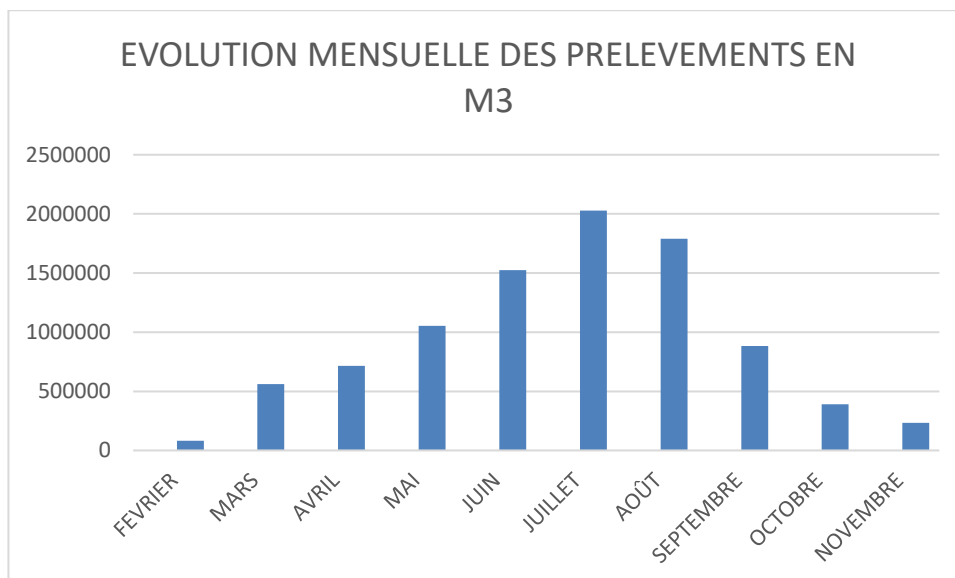
IV. PRELEVEMENT POUR L'IRRIGATION DU PERIMETRE

L'ASCO du canal du Cabedan Neuf possède un droit d'eau de 2 000 L/s en Durance, soit un volume total prélevable de 54 Mm³ par an.

Ce droit d'eau a été mensualisé depuis les travaux d'aménagement de la Durance afin de répondre au mieux aux besoins estivaux de l'association, comme sur le reste de la Durance.

Afin d'irriguer l'ensemble de son périmètre, le canal gère 15 prises syndicales gravitaires et 3 stations de pompage.

Certains secteurs sont également équipés de prises gravitaires privées, gérées par les propriétaires desservis.



Le détail par type de service est le suivant :

TYPE DE DESSERTE	VOLUME PRELEVE EN M3
GRAVITAIRE	7 651 871
PRESSION	1 610 886
TOTAL	9 262 757

Les volumes gravitaires sont des volumes bruts, comprenant également les prélèvements des filiales privées.

Le canal rejette également vers le Coulon, les eaux non utilisées par les membres desservis par le réseau gravitaire, à hauteur de 2,7 Mm³.

V. TRAVAUX HORS CONTRAT DE CANAL

1) Travaux réalisés sur les réseaux sous pression et stations de pompage

Les interventions sur les pompes et moteurs ont été réalisées suite aux analyses vibratoires réalisées sur les stations de pompage.

STATION	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
LOGIS NEUF	CHEVAL BLANC	INSTALLATION TELESURVEILLANCE	MICHELIER	4488.53
		REPARATION GROUPE DE POMPAGE N° 2		3852.44

Divers travaux d'entretien ont été réalisés sur le réseau pression :

SERVICE	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
BEL HOSTE	CHEVAL BLANC	POSE DE BORNE AGRICOLE	SNPR	4 640.00
VIDALE	TAILLADES	MISE EN PLACE STABILISATEUR		15 258.00
		VIDANGE RESEAU	1 360.00	
		BRANCHEMENT PRESSION	REYNIER TP	1 850.00
	PERIMETRE	FOURNITURES DE REGARDS	ABRITEC	3 200.00

Les travaux réalisés sont les suivants :

- Création d'une vidange, sur le réseau du lotissement ZA Les Piboules sur les Taillades.
- Création d'un branchement sous pression sur les Taillades.
- Installation d'un stabilisateur amont / aval sur la station de la Vidale sur les Taillades
- Création d'une borne agricole sur le réseau de Bel Hoste à Cheval Blanc
- Fourniture de regards pour l'ensemble du réseau sous pression

2) Travaux réalisés sur le réseau gravitaire :

Les travaux sur les réseaux gravitaires sont les suivants :

FILIOLE	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
CEINTURE	CAVAILLON	REPRISE DES BERGES	REYNIER TP	1 250.00
		REMPLACEMENT DU CAPTEUR DE VITESSE (SONDE DE MESURE)	IJINUS	2 311.00
		CUVELAGE	SNPR	7 900.00

Les travaux sur les réseaux gravitaires sont les suivants :

- Mise en place de béton sur les berges de la Ceinture, secteur Hautes Vautes à Cavailon.

- Remplacement du capteur de vitesse de la sonde de mesure sur la Coulon, à Cavaillon
- La pose de cuvelage sur la Ceinture, secteur Cabedan, à Cavaillon.

V. TRAVAUX DU CONTRAT DE CANAL

L'année a été marquée par la réalisation des travaux de Modernisation des Irrigations – filioles de Cheval Blanc – tranche 2 sur la commune Cheval Blanc.

Le détail des travaux est le suivant :

	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
MODERNISATION DES IRRIGATIONS – FILIOLES DE CHEVAL BLANC – TRANCHE 2	FOURNITURE ET POSE DU RESEAU BASSE PRESSION	LUBERON TP	280 424.71
	FOURNITURE ET POSE DES APPAREILS DE MESURE	MICHELIER	17 297.00
	PUBLICATION DES MARCHES	LA PROVENCE	1 353.52
	CURAGE DES RESEAUX	SPGS	3 400.00
	FOURNITURE DE REGARDS	ABRITEC	4 040.00
	MODIFICATION DU SYNOPTIQUE	KHEOPS	1 400.00

VI. SERVICE ADMINISTRATIF

L'ensemble des besoins administratifs est assuré par le personnel commun aux associations du canal du Cabedan Neuf, de la Basse Plaine, de la Mayre des Jourdans, et du Sénot.

Ces services sont localisés dans des bureaux communs aux quatre associations, sur la commune des Taillades.

Les missions des services administratifs sont :

- Accueil du public (physique et téléphonique)
- Etablissement et suivi du rôle (mise à jour, édition des titres, des annulations...)
- Suivi des propriétaires de l'association (vente de parcelle, mise à jour des propriétaires...)
- Organisation des réunions des conseils syndicaux et des assemblées de propriétaires
- Gestion de la comptabilité avec la Trésorerie de Cavaillon

Pour 2020, le service administratif a instruit 34 permis de construire et reçu 31 attestations notariales.

VII. DIVERS :

Une plaquette d'information est réalisée pour l'assemblée générale de propriétaires, afin d'informer les membres sur la vie de l'association.